



1. Missions du Fafih

- Financer tout ou partie des formations des salariés du secteur CHR

2. Démarche à faire par l'adhérent, hors ACTION DE BRANCHE

- Créer son compte sur l'extranet
- Faire la demande de prise en charge en joignant les documents UMIH formation
- Dès réception de l'accord de prise en charge l'envoyer à UMIH formation



1. Missions des Agefices

- Financer tout ou partie des formations des gérants non salariés

2. Démarche à faire par l'adhérent

- Faire la demande de prise en charge en joignant les documents UMIH formation

VOTRE CONTACT :

Laury QUADRADO – 06.08.00.81.76

Laury.quadrado@umihformation.fr

UMIH FORMATION PARIS Toulouse – 203 Avenue des Etats-Unis- 31200 Toulouse

MANAGEMENT

MANAGEMENT OPERATIONNEL - 2 jours : 14 au 15 novembre

- Se positionner en tant que responsable d'unité, directeur, gérant
- Décider, organiser, diriger et contrôler l'activité - Accompagner, développer et animer de manière efficace

PLAN D' ACTIONS COMMERCIALES – 1 jour : 14 novembre

- Connaître les fondamentaux du marketing, identifier les informations clés à collecter en phase de préparation
- Structurer l'analyse des données pour construire sa politique, traduire les objectifs en stratégies et tactiques

GESTION DES CLIENTS DIFFICILES – Situation conflictuelles - 2 jours : 23 au 24 octobre

- Découvrir les profils comportementaux du client, gérer les situations difficiles en face à face
- Acquérir les techniques pour anticiper et désamorcer les situations conflictuelles

PERMIS DE FORMER - FORMATION OBLIGATOIRE - 2 jours : 30 septembre au 01 octobre / 25 au 26 novembre

- Permettre la réussite d'un jeune par la qualité de l'accueil et de l'accompagnement au sein de son entreprise

PERMIS DE FORMER - Mise à jour – FORMATION OBLIGATOIRE – 1 jour : 27 novembre

WEB MARKETING / BUREAUTIQUE / LANGUES

GERER ET ANIMER LES RESEAUX SOCIAUX - Instagram - 1 jour : 18 novembre

- Savoir créer et optimiser une page Facebook professionnelle
- Fidéliser sa clientèle : Le marketing direct

REFERENCEMENT INTERNET ET E -REPUTATION - 2 jours : 05 au 06 décembre

- Comprendre les enjeux de la e-réputation et du référencement
- Bonne pratique du référencement naturel, technique de référencement payant outils de référencement

EXCEL INTERMEDIAIRE - 2 jours : 28 au 29 novembre

- Acquérir les bonnes pratiques du logiciel
- Utilisation des outils concrets

COURS DE LANGUE EN VISIO CONFERENCE – 30h : Toute l'année sur demande

GESTION - DROIT SOCIAL

POLITIQUE TARIFAIRE FLEXIBLE - NIVEAU 1-2 - YIELD MANAGEMENT – 2 jours : 02 au 03 octobre

- Maîtriser les éléments du Pricing, du Rate management et des Forecast grâce à des outils précis.
- Explorer l'univers de l'e-distribution et Augmenter son CA et son prix moyen.
- Connaître son établissement, problématique des hôtels
- Construire la prévision par segment de marché

ACTUALITE ET REGLEMENTATION DU DROIT DU TRAVAIL – 2 jours : 20 au 21 novembre

- Connaître la législation relative au droit du travail et les différentes clauses du contrat de travail,
- Optimiser son rôle et son pouvoir de dirigeant en imposant des règles et une discipline au sein de l'entreprise, d
- Gérer au mieux la suspension et/ou la rupture du contrat de travail.

DROIT DU TRAVAIL EN CHR pour les cabinets comptables – 2 jours : 10 et/ou 11 octobre 2019

- Connaître le droit du travail, appliqué au secteur des hôtels, cafés, restaurants.
- Mettre en conformité l'exploitation, au regard de la réglementation du travail en vigueur.
- Limiter le risque de contentieux.
- Respecter et faire respecter les dispositions légales.
- Disposer des outils pratiques pour les mettre en œuvre dans leur exploitation.

10 octobre :

- LA CONVENTION COLLECTIVE HCR DU 30 AVRIL 1997
- Le temps de travail

11 octobre :

- Exercer le pouvoir disciplinaire et le règlement intérieur
- La rupture du contrat de travail

« LA MALLETTE DU DIRIGEANT 2019 » Les Fondamentaux de la comptabilité et de l'analyse financière 2 jours : 10 au 11 octobre / 10+13 décembre

- Appréhender les fondamentaux de la comptabilité générale
- Comprendre la logique du compte de résultat et du bilan
- Gérer sa trésorerie
- Réaliser un diagnostic financier
- Interpréter les principaux ratios
- Évaluer la santé financière de l'entreprise à la lecture de ses documents comptables

TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

ACCUEIL ET VENTE ADDITIONNELLE EN RESTAURATION « accueillir son client et vendre en restauration » - 2 jours : 23 au 24 octobre

- Améliorer la qualité du service dans votre établissement
- Remotiver votre équipe de salle

ACCUEIL ET COMMUNICATION EN HOTELLERIE « accueillir et vendre les prestations de l'hôtel » - 2 jours : 09 au 10 octobre

- Soigner une image commerciale de marque
- Améliorer une qualité de service

NORMES ET SECURITES - FORMATIONS OBLIGATOIRES

INCENDIE ET EVACUATION – 0,5 jour : sur demande

- Acquérir les connaissances en matière de prévention et de lutte contre l'incendie
- Connaître et utiliser les différents moyens de secours Savoir assurer la sécurité des biens et des personnes

EVALUATION DES RISQUES – REDIGER SON DOCUMENT UNIQUE – 1 jour : sur demande

- Apprendre à maîtriser la réglementation et la méthodologie en matière d'évaluation des risques professionnels
- Actualiser ainsi le Document Unique de Prévention

LICENCE ENTREPRENEUR DE SPECTACLE FORMATION OBLIGATOIRE - 2 jours : 21 au 22 octobre

- Sont concerné tout établissement **CHR de catégorie 5 type L, N, O** souhaitant organiser **plus de 6 représentations par an**.
- Former à la sécurité des spectacles et de sensibiliser aux obligations sociales en tant qu'exploitants de lieux de spectacles

SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL - FORMATION OBLIGATOIRE - 2 jours :

14 au 15 octobre / 12 au 13 novembre / 09 au 10 décembre

- Examiner les victimes et alerter, secourir en effectuant l'action appropriée
- Rechercher les risques et les dangers persistants pour mieux protéger

RECYCLAGE SECOURISTE DU TRAVAIL - FORMATION OBLIGATOIRE - 1 jour : 16 octobre / 11 décembre

- Evaluer pour maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent voire supérieur à celui de sa formation initiale

HABILITATION ELECTRIQUE NON ELECTRICIEN- FORMATION OBLIGATOIRE - 2 jours :

07 au 08 octobre / 04 au 05 novembre

- Savoir réagir en cas d'incident d'ordre électrique / Exécuter des interventions de remplacement ou de raccordement en toute sécurité
- Un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé sont adressés à l'employeur

HABILITATION ELECTRIQUE ELECTRICIEN BR FORMATION OBLIGATOIRE – 3 jours :

06 au 08 novembre

- Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension dans le respect des prescriptions de la NF C 18 510.

GESTES ET POSTURES - 1 jour : 21 octobre

- Appliquer les techniques de manutention manuelle pour se protéger
- Appliquer les principes d'économie d'effort.

SECURITE ALIMENTAIRE - FORMATION OBLIGATOIRE

HYGIENE ALIMENTAIRE DES ETABLISSEMENTS DE RESTAURATION COMMERCIALE - FORMATION OBLIGATOIRE – 2 jours

**26 au 17 aout / 23 au 24 septembre / 14 au 15 octobre / 12 au 13 novembre / 18 au 19 novembre /
02 au 03 décembre / 16 au 17 décembre**

- Identifier les grands principes de la réglementation
- Analyser les risques



CONDITIONS SPECIFIQUES DE FINANCEMENT

SALARIES / NOUVELLES CONDITIONS FINANCIERES

ACTION DE BRANCHES FAFIH

PRISE EN CHARGE à 100% EN PLUS DU

BUDGET PLAN de 1 000€ HT

GERANT NON SALARIES (TNS) / LA MALLETTE DU DIRIGEANT 2019 AGEFICE :

PRISE EN CHARGE à 100% EN PLUS DU

BUDGET PLAN annuel de 1 400€ TTC